



Déclaration de tva pour une facture de revente

Par **moto raid**, le **04/02/2012** à **17:02**

Bonjour,

nous somme en SARL vente et réparation moto,scooter et quad. il nous arrive de racheter une moto d'occasion à un client.

Ce dernier nous écrit une attestation pour la vente avec le montant qui lui se trouve sans TVA. Lorsque que nous revendons ce véhicule à un particulier doit ont faire une facture avec TVA ou sans ?

Par **mguet**, le **07/02/2012** à **11:49**

Bonjour,

il ya aura toujours de la TVA sur une vente à un particulier. Elle n'a pas à apparaitre si vous optez pour la TVA sur la marge et apparaitra en cas de vente normale mais sera calculée sur l'intégralité du prix HT.

Bonne journée.
MG